

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du 05 juin 2026 à 18 h 00

Séance du	Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers		
			en exercice	présents	votants
05/06/2026	29/05/2026	29/05/2026	15	11	15

Présents : Mme PACÔME Charlyne, M. BEIGNEUX Pascal, Mme RAIGNAULT Chantal, M. FERRAND Bruno, Mme CHARAUDEAU Maryse, Mme BLAIN Nathalie, Mme BOISGARD Aurélie, M. CHARLUET Antoine, M. ALLÈGRE Jean-Paul, Mme STOICA-BLANCHARD Madalina, M. ROÇAS Serge.

Absents excusés : Mme GUMNY Brigitte, M. DIEU Gérald, Mme CHEVALIER Aurélie, M. AFIF-CHAOUCHE Yoann.

Pouvoirs : Mme GUMNY Brigitte à Mme PACÔME Charlyne; M. DIEU Gérald à Mme RAIGNAULT Chantal, M. AFIF-CHAOUCHE Yoann à M. ALLÈGRE Jean-Paul, Mme CHEVALIER Aurélie à M. BEIGNEUX Pascal.

Secrétaire de séance : M. Bruno FERRAND

Ordre du jour

Election des délégués et des suppléants en vue du scrutin des élections sénatoriales du 27 septembre 2027

Approbation du procès-verbal du 20 avril 2026

1) Commission intercommunale des impôts directs

Election des délégués et des suppléants en vue du scrutin des élections sénatoriales du 27 septembre 2027

Conformément aux dispositions du Code Electoral relatives à l'élection des sénateurs et de l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026, le Conseil Municipal a été appelé à élire les délégués et les suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Après avoir rappelé les modalités de scrutin et les règles applicables, il a été procédé à l'élection au scrutin secret.

A l'issue des opérations de vote et du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :

Délégués titulaires :

- Madame Charlyne PACÔME
- Monsieur Pascal BEIGNEUX
- Madame Brigitte GUMNY

Délégués suppléants :

- Monsieur FERRAND Bruno
- Madame Chantal RAIGNAULT
- Monsieur Gérald DIEU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Constate les résultats de l'élection des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026
- Proclame élus les candidats ci-dessus désignés ;
- Charge Madame le Maire de transmettre le procès-verbal et les résultats à Madame la Préfète de l'Indre conformément à la réglementation et aux instructions en vigueur.

La présente délibération a été adoptée et sera inscrite au registre des délibérations de la commune de CLION.

Approbation du procès-verbal du 20 avril 2026

Le procès-verbal du 20 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

1) Commission intercommunale des impôts directs

Vu l'article 1650-A du Code Général des Impôts qui dispose qu'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) doit être instituée dans chaque établissement public de coopération intercommunale,

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de désigner 4 membres du Conseil Municipal (2 titulaires et 2 suppléants) pour siéger à la commission intercommunale des impôts directs à la communauté de communes.

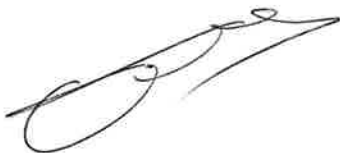
Peut être délégué à cette commission tout élu inscrit aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres

Ayant entendu l'exposé de Madame Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne les délégués suivants à la CIID :

- Chantal RAIGNAULT (titulaire)
- Bruno FERRAND (titulaire)
- Pascal BEIGNEUX (suppléant)
- Brigitte GUMNY (suppléant)

La séance est levée à 19h00

Le secrétaire de séance,
Bruno FERRAND



Le Maire,
Charlyne PACÔME

